

Conséquences sanitaires des retombées de l'accident de Tchernobyl en Corse : vers la fin d'une controverse française ?

Madame Michèle Rivasi, Députée Européenne et Monsieur Sergio Coronado, Député de la deuxième circonscription des Français établis hors de France ont pris l'initiative d'organiser à l'assemblée nationale un colloque destiné à présenter et discuter les résultats d'une étude entreprise à l'initiative de la Collectivité Territoriale de Corse. Cette étude conduite par le Pr Paolo Cremonesi (Hôpital de Gènes, Italie) repose d'une part sur les données, issues de plus de 5 000 cas de pathologies thyroïdiennes, collectées par un médecin endocrinologue de Corse sur une longue période, s'étendant de 1983 à 2006, et d'autre part sur des données hospitalières concernant plusieurs pays européens. L'étude a cherché à mettre en évidence des corrélations entre la fréquence d'un ensemble de pathologies thyroïdiennes et la problématique de la contamination radioactive accidentelle de mai 1986 liée à l'accident de Tchernobyl.

Au cours de ce colloque, l'IRSN a rappelé les travaux qu'il a conduits en France et en Corse en particulier pour reconstituer l'impact radiologique du « nuage de Tchernobyl » sur le territoire national, et a fait part de son analyse de l'étude italienne évoquée ci-dessus (voir annexe). L'IRSN a notamment rappelé que la Corse était, avec quelques autres départements du sud-est de la France, le territoire le plus touché par les dépôts d'iode et de césium radioactifs, notamment en raison des fortes pluies qui ont lessivé l'atmosphère au moment du passage des masses d'air contaminées.

Pour ce qui est de l'étude italienne, l'IRSN observe tout d'abord que, parmi les pathologies recensées, l'étude italienne ne met pas en évidence d'accroissement du nombre de cas de cancers de la thyroïde dans la population des enfants exposés, qui est la plus radio-sensible, contrairement à ce qui a été observé dans les régions proches de Tchernobyl. Ceci est en cohérence avec les conclusions auxquelles l'IRSN était parvenu en 2006, au terme d'une étude de l'excès de risque de cancer attendu en France au regard des expositions radiologiques des français lors de l'accident de Tchernobyl. Il convient toutefois de rappeler que ces pathologies sont normalement très rares chez les enfants, pour la France de l'ordre de un cas par an pour cent mille enfants, ce qui relativise la portée des analyses faites sur des effectifs réduits. L'IRSN observe en outre que la corrélation avancée par l'étude italienne pour les autres pathologies thyroïdiennes, plus fréquentes dans l'ensemble de la population et dont la prévalence croît généralement avec l'âge, n'a jusqu'ici pas été rapportée dans les publications scientifiques concernant les territoires fortement contaminés proches de la centrale de Tchernobyl (dont la population, c'est-à-dire plusieurs millions de personnes réparties sur l'Ukraine, la Biélorussie et la Russie, a pu recevoir des doses à la thyroïde de l'ordre de cent fois supérieures à celles reçues en Corse), ni dans les autres pays européens au moins autant touchés que l'Est de la France et la Corse. En outre, en examinant l'ensemble des documents publiquement disponibles relatifs à l'étude italienne, l'IRSN a identifié plusieurs limites méthodologiques de nature à impacter fortement les conclusions de cette étude. Deux de ces limites sont illustrées en annexe : la première porte sur les conditions de maîtrise du paramètre « âge », qui apparaît très déséquilibré entre les différents groupes d'individus constitués par les auteurs de l'étude, la seconde porte sur l'estimation approximative de la population réelle couverte par l'étude, élément indispensable au calcul de taux d'incidence des pathologies thyroïdiennes en Corse.

Une conclusion importante du colloque a été d'inviter, dans un cadre international, à un approfondissement de l'analyse de la méthodologie mise en oeuvre dans cette étude italienne et à une clarification de l'interprétation de ses résultats.